

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 juillet 2026 à 20 h

Finances, Commande publique, Affaires juridiques et Citoyenneté

Finances

11. Budget annexe la clé des champs Roullours – décision modificative n° 1

Jacques SALLARD donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Un ajustement des crédits sur le BA lotissement la clé des champs (76225) roullours est nécessaire pour engager les marchés de travaux SDEC.

Chapitre	Nature	Intitulé	BP 2026	DM1	BP 2026 après DM
002		déficit reporté	27 385,61	0,00	27 385,61
011	605	Charges à caractère général	191 169,15	-15 800,00	175 369,15
					0,00
		Total chapitre 011	191 169,15	-15 800,00	175 369,15
65	65568	Autres charges de gestion courante	0,00	15 800,00	15 800,00
		Total chapitre 65	0,00	15 800,00	15 800,00
		total dépenses réelles Fonctionnement	191 169,15	0,00	191 169,15
042	7133	opération d'ordre	285 092,62		285 092,62
043	608	Frais accessoires sur terrains en cours	0,00	15 800,00	15 800,00
043		total chapitre 043	0,00	15 800,00	15 800,00
		TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	503 647,38	15 800,00	519 447,38
Chapitre	Nature	Intitulé	BP 2026	DM 1	BP 2026 après DM
70	7015	Vente de terrains	159 177,51	0,00	159 177,51
75	75822	produits exceptionnels	150 566,22	0,00	150 566,22
	Total	recettes réelles	309 743,73	0,00	309 743,73
042	7133	opérations d'ordre	193 903,65	0,00	193 903,65
043	791	transfert de charge	0,00	15 800,00	15 800,00
		total recettes ordre	193 903,65	15 800,00	209 703,65
		TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	503 647,38	15 800,00	519 447,38

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20260721-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2026
Publication : 21/07/2026

Délibération n°2026/07/15/11 du 15 juillet 2026 à 20 h



Pour l'autorité Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication é compétente par délégation

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) par lequel le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances, Commande publique, Affaires Juridiques et Citoyenneté » du 16 juin 2026,

Considérant l'avis favorable de la réunion préparatoire au Conseil Municipal en date du 1^{er} juillet 2026,

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord sur cette décision modificative.
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	43	07
Vote Pour	43	07
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Le Maire de VIRE NORMANDIE

Dimitri RENAULT

Pascal MARTIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20260721-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2026
Publication : 21/07/2026

Pour l'autoritéLe présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication é compétente par délégation

Délibération n°2026/07/15/11 du 15 juillet 2026 à 20 h

REPUBLICQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 36

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 08

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 07

Nombre de membres absents : 03

Le 15 juillet 2026 à 20 heures, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Pascal MARTIN, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 09 juillet 2026.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 09 juillet 2026.

Dimitri RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
BAZIN Lucien	☒			
BEDEL Sandra	☒			
CORDIER Marie-Ange	☒			
COUASNON Serge	☒			
COUTARD Eddy	☒			
DANNET Franck		☒		Eddy COUTARD
DEMÉ Didier	☒			
DESMOTTES Nicole	☒			
DUBOURGUAIS Roselyne	☒			
DUVAUX Maryse	☒			
FAUDET Olivier			☒	
GAULTIER-ANGER Laurence	☒			
GHEWY Raphaël	☒			
GOETHALS Corentin		☒		Dimitri RENAULT
GUEDJ Marie-Line	☒			
GUILBERT Mailys	☒			
KINIC Pascale		☒		Guy VÉLANY
LABROUSSE Sabrina	☒			
LE ROUX Cyril	☒			
LEBRUN Sébastien	☒			
LELARGE Michel	☒			
LEPRINCE Helene	☒			
MARCHAND Patrice	☒			
MARIE Jérôme	☒			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20260721-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2026

Publication : 21/07/2026

Pour l'autorité présente, l'acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication émanant de la délégation

Délibération n°2026/07/15/11 du 15 juillet 2026 à 20 h

MARIE Karine	☒			
MARTIN Pascal	☒			
MIGHURDITCHIAN Patricia	☒			
MOREL Adeline		☒		Didier DEMÉ
MOREL Marie-Odile	☒			
MORIN Philippe	☒			
MORVAN Carolina	☒			
OLLIVIER Valérie	☒			
PAIN Violaine	☒			
PÉCOT Didier		☒		Sébastien LEBRUN
PELÉ Jocelyne		☒		
PICOT Régis		☒		Laurence GAULTIER- ANGER
PORÉE Alexandre			☒	
POULLARD Philippe			☒	
RENAULT Dimitri	☒			
RENAULT Régine	☒			
RIVOALLAN Mary		☒		Violaine PAIN
RIZI Daniel	☒			
ROBBES Martine	☒			
ROCAMORA Guillaume	☒			
SALLARD Jacques	☒			
SCHARTNER Isabelle	☒			
VELANY Guy	☒			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20260721-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2026
Publication : 21/07/2026

Pour l'autorité Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication émanant de la compétence par délégation

Délibération n°2026/07/15/11 du 15 juillet 2026 à 20 h